

Assemblée Générale du vendredi 02 octobre 2020

Approbation des points assujettis à un vote

Vous venez de recevoir par courrier le dossier de convocation à l'Assemblée Générale du Club de Bridge de Landivisiau.

Le présent document ne concerne que les points assujettis à un vote :

1. Rapport Moral et Bilan de situation
2. Rapport financier
3. Renouvellement des membres sortants: **Josée DONVAL, Jean-Yves LE GOT, Josée LE VERGE,**

Comment exprimer votre vote :

- Prendre connaissance du dossier et des différents documents joints,
- Exprimer votre choix ci-dessous,
- Expédier votre choix en utilisant l'enveloppe jointe.

Un bulletin de vote par licencié.

Numéro de licence (obligatoire) :

Nom Prénom (obligatoire):

Date (obligatoire):

Points soumis au vote	Approbation par l'un ou l'autre oui – non – Abstention
1. Rapport Moral et Bilan de situation	
2. Rapport financier	
3. Renouvellement des membres sortants	

Commentaires